



# CAP Cuisine

une formation certifiante  
et qualifiante!

Eligible CPF



## Objectifs de la formation

Le titulaire du CAP Cuisine prépare et réalise les plats, de l'entrée au dessert, selon un plan de production culinaire, les règles d'hygiène et de sécurité et la charte qualité de l'établissement. Il dresse les préparations culinaires, participe à la distribution et assure les opérations de fin de service (nettoyage, rangement du matériel et des locaux).

# CAP Cuisine

## Contenu de la formation

### Enseignement professionnel

- Approvisionnement et organisation de la production culinaire
- Production et distribution culinaire
- Technologies culinaires
- Sciences appliquées et connaissance de l'entreprise

### Enseignement général

- Français
- Mathématiques - Sciences
- Histoire - Géographie
- Anglais
- Prévention - Sécurité - Environnement (PSE)

### Agence de Rennes-Brocéliande

34 rue Bahon Rault  
02 99 22 63 68  
greta-eb.servicecommercial@ac-rennes.fr



Contacts  
Conseillère en formation continue  
**Sylvie ATTLAN**  
Assistante de formation  
**Anne-Sophie LEPINÇON**



**Pré requis**  
Avoir un niveau 3ème



**Lieu de formation**  
Lycée Louis GUILLOUX  
76 avenue Buttes de Coësmes  
35000 RENNES  
*Formation également présente sur le site de Dinard*



**Publics**  
Tout public  
Détail : jeunes (- de 26 ans) et adultes  
demandeurs d'emploi, salariés en  
reconversion



**Validation**  
CAP Cuisine  
Possibilité de faire valider ses  
acquis VAE (Validation des Acquis  
Professionnels)



**Date**  
Entrée le 25 septembre 2017 et sortie le  
25 mai 2018



**Informations spécifiques**  
Durée en centre : entre 390 et 700 h  
Durée en entreprise : 350 h minimum  
Possibilité d'une pré-qualification de 70 h  
pour les personnes n'ayant pas le niveau V



**Tarif**  
Nous consulter  
Code CPF salarié : 141085  
Code CPF demandeur d'emploi : 141085



**Méthodes  
et moyens pédagogiques**  
Parcours individualisé selon le niveau  
de formation initiale  
Alternance de cours théoriques  
et d'applications en atelier  
Contrat de professionnalisation  
ou période de professionnalisation



Formation éligible  
au CPF salarié



Formation éligible  
au CPF demandeur  
d'emploi



Congé individuel  
de formation



Financement  
"Région" possible



En contrat de  
professionnalisation